
Levée de la séance du 12 germinal an II (1er avril 1794) et signatures du Président et des secrétaires

Jean Lambert Tallien, Simon Edme Monnel, François-Siméon Bézard, Augustin Jacques Leyris, Jean-Pascal Charles de Peyssard, Charles Albert Pottier, Marc-Antoine Baudot

Citer ce document / Cite this document :

Tallien Jean Lambert, Monnel Simon Edme, Bézard François-Siméon, Leyris Augustin Jacques, Charles de Peyssard Jean-Pascal, Pottier Charles Albert, Baudot Marc-Antoine. Levée de la séance du 12 germinal an II (1er avril 1794) et signatures du Président et des secrétaires. In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 700;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_21098_t1_0700_0000_8

Fichier pdf généré le 30/01/2023

63

Les administrateurs du district de la Tour-du-Pin, font passer le tableau des dons patriotiques faits par les citoyens de ce district.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Etat des dons, La Tour-du-Pin, 4 germ. II] (2) :

Chemises	3037	
Charpie	83 l.	
Vieux linge, bandes de compresses.	1000 l.	
Draps de lit	76	
Bas	207	paires
Souliers	125	paires
Guêtres	59	paires
Chapeaux	4	
Manteaux et habits	2	
Bottes	1	paire
Selles	2	
Giberne	1	
Baudrier	1	
Gants de peau	1	paire
Chaussons	13	paires
Havresac de peau	1	
Culottes d'étoffe	31	paires
Argenterie	506	marcs
En assignats	5639 l.	
Argent en numéraire	907 l.	
Cuivre ou teston	211 l.	
Cuivre argenté	148 l.	
Plomb	238 l.	
Etain	31 l.	
Fer	604 l.	

L'on peut joindre aux dons celui fait dans le mois de juillet dernier par la Société populaire de La Tour-du-Pin pour le 2^e bataillon de l'Isère consistant en :

Souliers	60	paires
Chemises	12	
Culottes	3	
Vestes	2	
Guêtres	2	paires
Bas	3	paires

De cinq notaires qu'il y a dans cette commune, il y en a quatre qui ont fait don à la République de la finance de leur office. 4

Le cⁿ Fuchy, ci-devant curé de Bouvesse, a fait abandon de sa pension 800 l.

Le cⁿ Moulleron fait abandon de la pension qui lui était due sur le trésor public pendant que durera la guerre 500 l.

Un cⁿ de Cessieu a fait don à la République de deux beaux chevaux.

Nota. — Outre plusieurs effets et argenterie qui ont été enlevés par les nommés Vauquoy, délégué, d'Otte, adjoint, Comtamin sub-délégué,

RISTE, GIMART (off. mun.), GAMBIER, TARIN, CLÉMENT, CAIX, J. BRESSÉ, MULLOS, CAVREL, Jean DUPILLE, MANET, FLOURY, VUICHORGIN, POILLEAUX (agent nat.), DRON (off. mun.), BUTEUR, MAUGER (agent nat. substitut), TOURILLON fils, P. CORMEILLE.

(1) P.V., XXXIV, 340. *J. Sablier*, n° 1232.

(2) C 296, pl. 1006, p. 29. B^{4m}, 17 germ. (suppl^t).

chez différents particuliers et dans différentes ci-devant églises.

Encore il n'existe dans ce district aucun curé en fonction et ils ont presque tous abandonné les presbytères.

REVERDY, Séb. FRET, HOLLARD, COMTE (présid.), DAVID, J. VALLET, AINUT (agent nat.), Ji. WEILLRICEY.

Notes marginales. — 1° Versé à Grenoble : chemises, 2032; à l'hôpital de Chambéry, 810 livres pesant de bandes et compresses et 76 livres de charpie. 2° Plus une pension de 1000 liv. par Guermot, un cheval par Dachaud de St-Didier de Bizonne, estimé 1200 liv.

64

ETAT DES DONN (suite) (1)

Le citoyen Armand, doyen des huissiers de la Convention, a donné 25 liv. pour les frais de la guerre, pendant le mois d'avril (vieux style).

La séance est levée à quatre heures (2).

Signé : TALLIEN, président; S. E. MONNEL, BEZARD, LEGRIS, PEYSSARD, Ch. POTIER, M. A. BAUDOT, secrétaires.

AFFAIRES NON MENTIONNÉES
AU PROCÈS-VERBAL

65

Législateurs, écrivent les administrateurs du district de l'Egalité, département de Paris, ainsi que l'agent national, grâces vous soient rendues pour l'active surveillance que vous inspirent les destinées du peuple français. Que la vertu et la probité soient à l'ordre du jour; car, sans elles, point de république stable.

Que le glaive de la loi abbatte la tête des monstres qui, comblés des bienfaits du peuple, ont voulu l'égorger; et confondez tous ces scélérats, dont l'hypocrisie ne doit plus tromper le peuple (3).

66

Sur la motion de BOURDON (de l'Oise), l'assemblée adjoint le comité de marine à celui de commerce, pour faire conjointement un rapport sur les douanes (4).

(1) P.V., XXXV, 110.

(2) P.V., XXXIV, 340.

(3) *Débats*, n° 559, p. 192.

(4) *J. Sablier*, n° 1232.